



INTERVENTION DES ÉLUS B AU CTR DU 28/05/2015

EFFECTIFS ET RECRUTEMENT EN CATEGORIE B

Tout d'abord la CGT Finances Publiques veut vous rappeler l'historique des vacances sur le corps des contrôleurs administratifs des finances publiques.

La situation déficitaire de ce corps date de plusieurs années et la Cgt n'a eu de cesse d'alerter la Direction Générale (DG) sur la problématique des départs à la retraite et leur volumétrie.

Nous ne remonterons qu'à partir de 2013 pour ne pas alourdir la présentation. Cette année là, le mouvement a débuté avec 473 vacances d'emplois dans la filière FF (Filière Fiscale) lors du projet. Deux mois après le déficit s'élevait à 560 au mouvement définitif. Coté filière GCP (Gestion des Comptes Publics) le nombre d'emploi non pourvus s'élevait à 556. Au total 1116 emplois non pourvus sur les 2 sphères.

L'ensemble des capistes B des différentes organisations syndicales conscients de la gravité de la situation ont demandé une audience auprès du directeur du bureau RH qui était déjà monsieur PERRIN.

Ce dernier a reconnu une situation désastreuse nécessitant un recrutement conséquent pour ne pas se retrouver avec un déficit aussi lourd lors des années à venir.

Il fut alors décidé d'appeler l'ensemble des listes complémentaires des concours interne et externe.

Appel important mais qui ne réglait en aucun cas le problème, il ne s'agissait au total que de 165 collègues. La DG était donc arrivé à la conclusion qu'il fallait effectuer un fort recrutement sur la catégorie B au titre des concours 2014. Au final ce dernier s'est élevé à 1275 collègues en comprenant le CIS (Concours Interne Spécial), CIN (Concours Interne Normal) et concours externe. Ce recrutement ne comblait que les postes vacants existants, sans prendre en compte les nouveaux départs à la retraite. On voit bien aujourd'hui que ce recrutement était largement insuffisant sachant que ce n'est qu'à partir de septembre 2015 que 1000 collègues seront effectivement dans les services.

S'agissant de 2014 le déficit au projet des deux filières atteignait 1248 vacances. Au mouvement définitif un sommet était atteint avec 1542 chaises vides. Les capistes B de 3 organisations syndicales dont la CGT Finances Publiques ont décidé de boycotter la CAPN de mutation pour obtenir l'appel des LC, pour permettre à tous les collègues demandant un poste vacant de l'obtenir etc. . Nous n'avons pas été entendus et aucune LC n'a été appelée, et le recrutement au titre de 2015 fut même légèrement moindre qu'en 2014.

Pour 2015, le nombre d'emplois non pourvus ne cesse d'augmenter avec 1348 emploi non pourvus à la publication du projet. Ce nombre ne va cesser de croître au fur à mesure des travaux de la CAPN, avec la prise en compte de futurs départs à la retraite non comptabilisés ce jour.

Nous vous rappelons aussi que le chiffre de 1348 vacances ne tient pas compte des pertes de temps partiels engendrées dès septembre par les collègues ne souhaitant plus travailler à temps complet.

La CGT Finances Publiques exige l'appel intégral des LC pour le CIN soit 152 collègues et pour l'externe soit 116 collègues.

Enfin nous demandons une politique de recrutement ambitieuse qui permette d'ici 2 ans de pourvoir la totalité des emplois au TAGERFIP et de compenser des pertes de temps partiel.

EN CLAIR IL FAUT DOUBLER LES RECRUTEMENTS !!

Ce sont les conditions de vie au travail des agents qui sont bafouées par ces actes de gestions irresponsables et cela à plusieurs titres :

- en ne pourvoyant pas les emplois implantés, les tâches des agents présents s'en trouvent accrues
- en refusant des mutations aux collègues, l'ambiance dans les services se détériore.
- en impactant directement les missions : réduction des horaires, abandon de certaines taches et missions, fermeture de sites etc..

Et ces points sont loin d'être exhaustifs, mais illustrent bien la problématique inquiétante de l'emploi dans notre direction.

Montreuil 2/06/2015

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63